



OIAC

Secrétariat technique

Division de la coopération internationale et de l'assistance

S/664/2007

3 décembre 2007

FRANÇAIS, ANGLAIS et ARABE seulement

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

**INVITATION À PARTICIPER AU QUATRIÈME COURS RÉGIONAL SUR
L'ASSISTANCE ET LA PROTECTION À L'INTENTION
DES ÉTATS PARTIES D'AFRIQUE
TSHWANE (AFRIQUE DU SUD)
19 – 23 MAI 2008**

1. Au nom du Gouvernement sud-africain et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le Directeur général souhaite inviter les États parties d'Afrique à désigner des représentants pour participer au quatrième cours régional sur l'assistance et la protection à l'intention des États parties d'Afrique, qui aura lieu à Tshwane (Afrique du Sud) du 19 au 23 mai 2008.
2. Le cours sera organisé conjointement par le Gouvernement sud-africain et le Secrétariat technique ("le Secrétariat"). Le cours, qui accueillera un maximum de 25 participants de la région, portera sur les sujets suivants : planification et mise sur pied d'une équipe de soutien en matière de protection et de défense civiles, opérations de sauvetage et de décontamination dans les zones contaminées et interventions et contre-mesures appropriées en cas d'incidents mettant en jeu des agents de guerre chimique ou des produits chimiques toxiques. Le cours donnera également un aperçu des types d'assistance que peuvent offrir l'OIAC, le pays hôte et d'autres États parties d'Afrique et il aidera les États parties participants à mettre en place des moyens essentiels de protection contre les armes chimiques, qui seront directement utiles à leurs populations civiles.
3. Le cours offrira une initiation à l'utilisation d'équipement de protection individuelle et collective; à la surveillance, à la détection et à la décontamination; ainsi qu'aux techniques d'échantillonnage. Le cours encouragera également l'échange d'informations et d'expériences touchant l'application de l'Article X de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et constituera une plate-forme où les États parties pourront discuter de la façon dont ils peuvent coopérer à l'avenir et des autres offres qu'ils pourraient présenter à l'OIAC au titre de cet article. Le cours s'achèvera par un exercice pratique d'intervention d'urgence.



4. Vu l'objectif du cours et son caractère technique, les candidats seront soigneusement sélectionnés, sur la base des critères suivants :
 - a) Toutes les activités du cours se dérouleront en anglais. Aucun service d'interprétation ne sera fourni. Il est donc attendu de tous les participants qu'ils aient une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.
 - b) La préférence sera accordée aux premiers intervenants des services d'intervention d'urgence comme les pompiers, les ambulanciers et les policiers.
 - c) Les participants doivent être en bonne forme physique et capables de porter un équipement de protection individuelle pendant plusieurs heures de suite par temps chaud. Une certaine expérience pratique du matériel de protection est souhaitable.
5. Le Secrétariat espère pouvoir parrainer un nombre limité de participants d'États parties. Pour les participants qui seront parrainés, le Secrétariat prendra à sa charge les frais d'hébergement, du petit déjeuner et du dîner. L'autorité nationale sud-africaine fournira également à tous les participants la documentation pour le cours, les moyens de transport sur place ainsi que les déjeuners, et cela sans frais pour les participants ou l'OIAC. Des renseignements complémentaires sur l'hébergement, le lieu du cours et le transport seront communiqués à une date ultérieure à l'ensemble des participants confirmés.
6. Pour ce qui est du voyage des participants parrainés, le Secrétariat prendra les arrangements les moins onéreux. Les achats directs de billets par les participants parrainés ne pourront se faire que s'il en résulte une économie supplémentaire pour le Secrétariat, et avec l'autorisation de celui-ci. Pour réduire au minimum les dépenses du Secrétariat, les participants parrainés **arriveront au plus tôt le dimanche 18 mai 2008 pour repartir au plus tard le samedi 24 mai 2008**. Toute modification des dates d'arrivée ou de départ des participants parrainés doit être approuvée par le Secrétariat. Le Secrétariat ne remboursera pas les dépenses étrangères au cours ou occasionnées par des changements des arrangements de voyage qu'il n'a pas autorisés. Les participants parrainés seront redevables de tous frais dus à des changements dont la responsabilité leur incomberait, annulation comprise, dès lors que le Secrétariat aura acheté leurs billets. Quant aux participants non parrainés, ils sont invités à organiser eux-mêmes leur voyage.
7. Avant de se rendre en Afrique du Sud, les participants devront obtenir tous les visas nécessaires (y compris les visas de transit).
8. Les candidats intéressés sont invités à remplir le formulaire de désignation reproduit à l'annexe 2 de la présente note, en prenant soin de renseigner toutes les rubriques et d'indiquer leurs préférences diététiques, en particulier s'il leur faut des repas halal ou végétariens. Les formulaires remplis, **accompagnés d'un bref curriculum vitae**, doivent être adressés à la Directrice de la Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas). Les candidatures peuvent également être envoyées par télécopieur (+31 (0)70 416 3209) ou par courrier électronique (EmergAssistBr@opcw.org). Elles doivent parvenir au Secrétariat **au plus tard le 1^{er} février 2008**. Veuillez noter que pour être admis les

participants devront présenter une lettre d'acceptation de l'OIAC au moment de l'inscription sur place.

9. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service de l'assistance et de la protection, Division de la coopération internationale et de l'assistance, dont l'adresse figure ci-dessus.

Annexes :

Annexe 1 : Programme provisoire

Annexe 2 (en anglais seulement) : Nomination Form (Formulaire de désignation)

Annexe 1

**QUATRIÈME COURS RÉGIONAL SUR L'ASSISTANCE ET LA PROTECTION
À L'INTENTION DES ÉTATS PARTIES D'AFRIQUE
TSHWANE (AFRIQUE DU SUD)
19 - 23 MAI 2008**

PROGRAMME PROVISOIRE

Horaire	Activité
<i>Lundi 19 mai 2008</i>	
8:00 – 08:40	Ouverture
8:45 – 09:30	Présentation du cours
9:30 – 10:10	Présentation de l'OIAC
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 11:10	Exposé : La Convention sur l'interdiction des armes chimiques
11:15 – 11:50	Exposé : Les agents de guerre chimique
11:55 – 12:35	Exposé : Les produits chimiques industriels toxiques
12:35 – 13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30 – 14:10	Exposé : Évaluer les menaces et reconnaître les attaques
14:15 – 15:40	Exposé : La protection individuelle
15:40 – 16:00	<i>Pause</i>
16:00 – 17:30	Travaux pratiques : La protection individuelle
<i>Mardi 20 mai 2008</i>	
8:00 – 09:30	Travaux pratiques : La protection individuelle
9:30 – 10:10	Exposé : La détection
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 11:10	Exposé : La détection et l'échantillonnage
11:15 – 12:35	Travaux pratiques : La détection
12:35 – 13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30 – 14:55	Exposé : La décontamination
15:00 – 15:40	Travaux pratiques : La décontamination
15:40 – 16:00	<i>Pause</i>
16:00 – 17:30	Travaux pratiques : La décontamination (suite)
<i>Mercredi 21 mai 2008</i>	
8:00 – 10:10	Travaux pratiques : La décontamination (suite)
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 11:10	Exposé : Scénarios d'incidents et conséquences possibles

Horaire	Activité
<i>Mercredi 21 mai 2008 (suite)</i>	
11:15 – 11:50	Exposé : Mise en situation
11:55 – 12:35	Exposé : Commandement et contrôle
12:35 – 13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30 – 14:55	Exercice de simulation : Gestion d'incidents
15:00 – 17:30	Excursion
<i>Jeudi 22 mai 2008</i>	
8:00 – 10:10	Travaux pratiques : Gestion d'incidents
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 12:35	Travaux pratiques : Gestion d'incidents (suite)
12:35 – 13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30 – 15:40	Travaux pratiques : Gestion d'incidents (suite)
15:40 – 16:00	<i>Pause</i>
16:00 – 17:30	Travaux pratiques : Gestion d'incidents (suite)
<i>Vendredi 23 mai 2008</i>	
8:00 – 10:10	Travaux pratiques : Gestion d'incidents (suite)
10:10 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 12:35	Exercice d'intervention d'urgence
12:35 – 13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30 – 15:40	Visite des Laboratoires Protechnik
15:40 – 16:00	<i>Pause</i>
16:00 – 16:40	Séance de retour d'expérience
16:45 – 17:30	Clôture

Annex 2

**FOURTH REGIONAL ASSISTANCE-AND-PROTECTION COURSE
FOR AFRICAN STATES PARTIES
TSHWANE, SOUTH AFRICA
19 – 23 MAY 2008**

NOMINATION FORM

Please submit the completed form, **along with a brief curriculum vitae, by 1 February 2008** to:
The Director, International Cooperation and Assistance Division, OPCW
Attn: Assistance and Protection Branch
Johan de Wittlaan 32, 2517 JR The Hague, The Netherlands
Fax: + 31 (0)70 416 3209; e-mail: EmergAssistBr@opcw.org.

Please type or use BLOCK LETTERS.

1.	Family name of nominee*	
2.	First name(s)*	
3.	Date of birth	Day Month Year
4.	Citizenship	
5.	Gender**	Male <input type="checkbox"/> Female <input type="checkbox"/>
6.	Passport number	
7.	Date of issue	Day Month Year
8.	Expiry date	Day Month Year
9.	Place of issue	
10.	Areas of expertise	
11.	Employer	
12.	Position	
13.	Contact address (Please do not give a post-office box number)	Street
		Number Post code
		City
		Country
14.	E-mail address	
15.	Telephone numbers, including country and city codes	Home
		Work
		Mobile
16.	Fax numbers, including country and city codes	Home
		Work
17.	City of departure	

* Family name and the first name should be as it appears in the Passport.

** For this and all like items, please tick the appropriate box.

18.	Has the nominee previously taken part in a course of this kind?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> If so, when and where?
19.	Is sponsorship a condition of participation?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
20.	Dietary preferences	None <input type="checkbox"/> Halal <input type="checkbox"/> Vegetarian <input type="checkbox"/> Other (please specify) <input type="checkbox"/> : ----- -----